

PMRA Approved
2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-07-17
[Container]

This label has been updated according to the re-evaluation decision of Imidacloprid RVD2021-05. While users are encouraged to follow this updated label immediately, the previously approved label is valid until 19/05/2023 in accordance with the phase out period set out in the re-evaluation/special review decision of Imidacloprid RVD2021-05. This previously approved label will be provided upon request by emailing hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. In your email please include the product name and Registration number of the label you are requesting.

GROUP

4

INSECTICIDE

Credo[®] SC Insecticide

INSECTICIDE
SUSPENSION

For indoor use to control lesser mealworm (the darkling beetle *Alphitobius diaperinus*) larvae and adults in poultry facilities

AGRICULTURAL

ACTIVE INGREDIENT:
Imidacloprid526 g/L

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.048% and 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.0017% and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.00056% as preservatives

REGISTRATION NUMBER 33014 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL BEFORE USE

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN



WARNING - POISON

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Product Information: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number
1-800-334-7577 (24 hours a day).

NET CONTENTS: 500 mL to bulk

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND LIVESTOCK.

Harmful or fatal if swallowed. Harmful if inhaled. Avoid breathing vapour or spray mist. Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

Keep children or pets away from treated surfaces.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas until sprays have dried.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Keep out of lakes, streams, ponds or other aquatic systems. Do not contaminate water when disposing of equipment wash waters.

Toxic to aquatic organisms, birds, small wild mammals and bees.

Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites). Apply this product only in accordance with this label.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Wear a long-sleeved shirt, long-pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair.

FIRST AID:

Take the container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice.

Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by the poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of soap and water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth to mouth if possible. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote is available. Treat symptomatically.

STORAGE: Store in a cool, dry place and in such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides, fertilizers, food, and feed. Store in original container and out of the reach of children, preferably in a locked storage area.

Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Store in a cool, dry secured storage area. Do not store this product under wet conditions.

PESTICIDE DISPOSAL: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

DISPOSAL

1. Thoroughly empty the contents of the container before disposal.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

ACCIDENTAL SPILLS

Handle and open container in a manner as to avoid spillage. If the container is leaking or material is spilled for any reason or cause, carefully sweep up spilled material and wash exposed area. In spill or leak incidents, keep unauthorized people away. You may contact your provincial emergency response line for decontamination procedures or any other assistance that may be necessary.

® TM see <https://www.ca.envu.com/tm-mc>

[Booklet]

GROUP

4

INSECTICIDE

Credo[®] SC Insecticide

INSECTICIDE SUSPENSION

For indoor use to control lesser mealworm (the darkling beetle *Alphitobius diaperinus*) larvae and adults in poultry facilities

AGRICULTURAL

ACTIVE INGREDIENT:
Imidacloprid526 g/L

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.048% and 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.0017% and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.00056% as preservatives

REGISTRATION NUMBER 33014 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL BEFORE USE

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN



WARNING - POISON

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Product Information: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number
1-800-334-7577 (24 hours a day).

NET CONTENTS: 500 mL to bulk

TABLE OF CONTENTS

		Section Number
GENERAL INFORMATION	Notices	1
SAFETY AND HANDLING	Precautions and Protective Clothing and Equipment	2
	First Aid and Toxicological Information	3
	Storage and Disposal	4
DIRECTIONS FOR USE	The Product and General Application Information	5
	Pests, Rates and Application Methods	6
	Resistance Management Recommendations	7

GENERAL INFORMATION

Section 1 - Notices

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

SAFETY AND HANDLING

Section 2 - Precautions

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND LIVESTOCK.

Harmful or fatal if swallowed. Harmful if inhaled. Avoid breathing vapour or spray mist. Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

Keep children or pets away from treated surfaces.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Keep out of lakes, streams, ponds or other aquatic systems. Do not contaminate water when disposing of equipment wash waters.

Toxic to aquatic organisms, birds, small wild mammals and bees.

Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites).

Apply this product only in accordance with this label.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Wear a long-sleeved shirt, long-pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair.

Section 3 - First Aid and Toxicological Information

FIRST AID:

Take the container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice.

Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by the poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or

doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of soap and water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth to mouth if possible. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote is available. Treat symptomatically.

Section 4 – Storage and Disposal

STORAGE: Store in a cool, dry place and in such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides, fertilizers, food, and feed. Store in original container and out of the reach of children, preferably in a locked storage area.

Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Store in a cool, dry secured storage area. Do not store this product under wet conditions.

PESTICIDE DISPOSAL: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

DISPOSAL

1. Thoroughly empty the contents of the container before disposal.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

ACCIDENTAL SPILLS

Handle and open container in a manner as to avoid spillage. If the container is leaking or material is spilled for any reason or cause, carefully sweep up spilled material and wash exposed area. In spill or leak incidents, keep unauthorized people away. You may contact your provincial emergency response line for decontamination procedures or any other assistance that may be necessary.

DIRECTIONS FOR USE

Section 5 - The Product and General Application Information

THE PRODUCT

Credo SC Insecticide controls lesser mealworm (the darkling beetle *Alphitobius diaperinus*) adults and larvae in poultry facilities. Use Credo SC Insecticide indoors as a broadcast, band, spot, or crack and crevice treatment to floors, walls, and support beams of poultry facilities.

Crack and crevice is an application directly into narrow openings on the surface of the structure. It does not include the treatment of exposed surfaces. Narrow openings typically occur at expansion joints, utility entry points and along baseboards and mouldings.

Indoor broadcast application is to broad expanses of indoor structural surfaces such as walls, floors, ceilings and indoor foundation walls/crawlspace.

Spot application is localized to a surface area not more than 0.2 m². Spots are not to be adjoining. The combined area of spots is not to exceed 10% of the total surface area of a room.

Indoor perimeter application is less than 0.3 m wide along the edges of a room to baseboards, wall-floor and ceiling-wall joints, and around doorways or windows.

GENERAL APPLICATION INFORMATION

Do not apply when birds are present. Apply between flocks following de-caking/sanitation procedures. Cover or remove exposed feed and water from the area to be treated. Allow treated surfaces to dry before restocking/reintroducing birds into the facility.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas until sprays have dried.

Section 6 – Pests, Rates and Application Methods

Band ,Spot, Crack and Crevice, and Indoor Perimeter Application: When lesser mealworms are concentrated in certain areas, such as under feed or water lines, or along the perimeter walls, it may not be necessary to treat the entire poultry house. In these situations, certain portions of the house, or "bands", may be treated. For example, apply diluted Credo SC Insecticide to a 1-m wide band of litter under feed or water lines and/or adjacent to the side and end walls, along with the lower section of the walls, including 0.3 m up onto wood surfaces above the foundation. Be sure to measure the actual area (square meters) to be treated in order to determine the amount of Credo SC insecticide needed for the application. Alternatively spot, crack and crevice and indoor perimeter applications are permitted.

Whole Poultry House Application (Broadcast Application): When lesser mealworm infestation is severe, the entire poultry house may need to be treated. Apply diluted Credo SC Insecticide as a broadcast spray to the litter covering the entire floor area, especially to litter under feed and water lines, as well as to the lower section of walls, including 0.3 m up onto wood surfaces above the concrete foundation.

In houses with support beams, treat the litter surface around each support post, and 0.3 m up each post. Also apply diluted spray into cracks and crevices around wall insulation, where beetles have been seen or can find harborage.

MIXING INSTRUCTIONS

Determine the area (square meters) to be treated. Refer to Mixing Table below for amount of Credo SC Insecticide to be used. Mix the required amount of Credo SC Insecticide with the appropriate amount of water and apply as a spray. Use 2 – 7.5 L of water to obtain a mixture that will effectively coat the surfaces while providing adequate drying times. Fill the sprayer tank with 1/2 water needed for the treatment. Begin agitating the water and add the required amount of product to the tank. Continue mixing and add the remaining water. Maintain sufficient agitation during product application to ensure a uniform spray. Prepare a fresh spray mixture before each treatment.

Mixing Table – per 100 m²

Pest	Credo SC Insecticide	Litres of Water *
Lesser Mealworm larvae and adults	90 mL (equivalent to 48 g imidacloprid)	2 – 7.5 L

*Use sufficient water to obtain a mixture that will provide effective coverage but not require excessive drying time.

Section 7 - Resistance Management Recommendations

For resistance management, please note that Credo SC Insecticide contains a Group 4 insecticide. Any insect population may contain individuals naturally resistant to Credo SC Insecticide and other Group 4 insecticides. The resistant individuals may dominate the insect population if this group of insecticides is used repeatedly in the same location. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance management strategies should be followed.

To delay insecticide resistance:

- Where possible, rotate the use of Credo SC Insecticide or other Group 4 insecticides with different groups that control the same pests.
- Insecticide use should be based on an Integrated Pest Management (IPM) program that includes scouting and record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.

For further information and to report suspected resistance, contact 2022 Environmental Science CA at 1-888-283-6847 or at <https://www.ca.envu.com>

® TM see <https://www.ca.envu.com/tm-mc>

2022-5515
2023-01-19

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 19/05/2023, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant l'Imidacloprid, RVD2021-05. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pma.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

Insecticide Credo® SC

INSECTICIDE
SUSPENSION

Pour une utilisation en intérieur pour contrôler les ténébrions (ténébrion du désert *Alphitobius diaperinus*) adultes et au stade larvaire dans les installations avicoles.

USAGE AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF :
Imidaclopride526 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048 % et du 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one à raison de 0,0017 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00056 % à titre d'agents de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33014 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION GARDER HORS DE
LA PORTÉE DES ENFANTS**



AVERTISSEMENT - POISON

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

CONTENU NET: 500 mL - en vrac

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisation non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE.

Nocif ou fatal si avalé. Nocif si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou les bruines de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Garder les enfants ou les animaux domestiques à l'écart des surfaces traitées.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées avant que le produit ait sèche.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Il ne doit pas être déversé dans les lacs, ruisseaux, étangs ou autres cours d'eau. On ne doit pas contaminer l'eau quand on élimine les eaux de nettoyage du matériel.

Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les abeilles.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens).

Appliquer ce produit uniquement en respectant les directives sur l'étiquette.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes après cinq minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique connu. Traiter selon les symptômes. Le personnel médical doit communiquer avec les Services de l'information médicale de 2022 Environmental Science CA en composant sans frais le 1-888-283-6847.

ENTREPOSAGE: Conserver dans un endroit frais et sec afin de prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais, aliments pour humains et pour animaux. Conserver dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et de préférence dans un endroit verrouillé.

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux lors d'entreposage ou de l'élimination du produit. Conserver dans un endroit de stockage sécurisé, frais et sec. Ne pas stocker ce produit dans des conditions humides.

ÉLIMINATION DES PESTICIDES :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION:

1. Vider entièrement le contenant avant de le mettre aux rebuts.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser aussi à eux en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL:

Ouvrir le contenant et le manipuler de manière à éviter tout déversement. En cas de fuite du contenant ou de déversement, peu importe la cause, éponger soigneusement l'appât répandu et laver la zone exposée. Tenir les personnes non autorisées à l'écart. Pour connaître les procédures de décontamination ou obtenir de l'aide, téléphoner au numéro d'urgence de 2022 Environmental Science CA, au 1-800-334-7577, 24 heures sur 24.

® MC voir <https://www.ca.envu.com/tm-mc>

Insecticide Credo[®] SC

INSECTICIDE
SUSPENSION

**Pour une utilisation en intérieur pour contrôler les ténébrions (ténébrion du désert *Alphitobius diaperinus*)
adultes et au stade larvaire dans les installations avicoles.**

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Imidaclopride526 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048 % et du 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one à raison de 0,0017 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00056 % à titre d'agents de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33014 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION GARDER HORS DE

LA PORTÉE DES ENFANTS



AVERTISSEMENT - POISON

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

CONTENU NET: 500 mL - en vrac

TABLE DES MATIÈRES**Numéro de
section****RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX**

Avis

1

**SÉCURITÉ ET
MANUTENTION**Mises en garde, vêtements et équipement
protecteurs

1

Premiers soins et renseignements
toxicologiques

2

Entreposage et élimination

2

MODE D'EMPLOILe produit et informations générales
sur l'application

3

Insectes, taux de dilution et modes
d'application

3

Recommandations en matière de
gestion de la résistance

5

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 - Avis

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisation non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 - MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE.

Nocif ou fatal si avalé. Nocif si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou les bruines de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Garder les enfants ou les animaux domestiques à l'écart des surfaces traitées.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Il ne doit pas être déversé dans les lacs, ruisseaux, étangs ou autres cours d'eau. On ne doit pas contaminer l'eau quand on élimine les eaux de nettoyage du matériel.

Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les abeilles. Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens).

Appliquer ce produit uniquement en respectant les directives sur l'étiquette.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes après cinq minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique connu. Traiter selon les symptômes. Le personnel médical doit communiquer avec les Services de l'information médicale de 2022 Environmental Science CA en composant sans frais le 1-800-334-7577.

Section 4 – Entreposage et Élimination

ENTREPOSAGE: Conserver dans un endroit frais et sec afin de prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais, aliments pour humains et pour animaux. Conserver dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et de préférence dans un endroit verrouillé.

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux lors d'entreposage ou de l'élimination du produit. Conserver dans un endroit de stockage sécurisé, frais et sec. Ne pas stocker ce produit dans des conditions humides.

ÉLIMINATION DES PESTICIDES :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION:

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux lors d'entreposage ou de l'élimination du produit.

1. Vider entièrement le contenant avant de le mettre aux rebuts.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser aussi à eux en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL:

Ouvrir le contenant et le manipuler de manière à éviter tout déversement. En cas de fuite du contenant ou de déversement, peu importe la cause, éponger soigneusement l'appât répandu et laver la zone exposée. Tenir les personnes non autorisées à l'écart. Pour connaître les procédures de décontamination ou obtenir de l'aide, téléphoner au numéro d'urgence de 2022 Environmental Science CA, au 1-800-334-7577, 24 heures sur 24.

MODE D'EMPLOI

Section 5 - Le produit et informations générales sur l'application

LE PRODUIT

Insecticide Credo SC est destiné à la lutte contre les ténébrions (ténébrion du désert *Alphitobius diaperinus*) adultes et au stade larvaire dans les installations avicoles et à proximité. Utiliser l'Insecticide Credo SC à l'intérieur comme traitement de diffusion, bande, tache ou fissures et crevasse sur les planchers, les murs et les poutres de soutien des installations avicoles.

Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans des ouvertures étroites à la surface de la structure. Il n'inclut pas le traitement des surfaces exposées. Des ouvertures étroites se produisent généralement aux joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

L'application de diffusion intérieure concerne de vastes étendues de surfaces structurelles intérieures telles que les murs, les sols, les plafonds et les murs de fondation/vides sanitaires intérieurs.

L'application localisée est localisée sur une surface ne dépassant pas 0,2 m². Les emplacements ne doivent pas être mitoyens. La surface cumulée des taches ne doit pas dépasser 10% de la surface totale d'une pièce.

L'application du périmètre intérieur est inférieure à 0,3 m de large le long des bords d'une pièce jusqu'aux plinthes, aux joints mur-sol et plafond-mur, et autour des portes ou des fenêtres.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'APPLICATION

Ne pas appliquer quand des oiseaux sont présents. Appliquer entre les bandes après le décroûtage/la désinfection. Couvrir ou retirer les aliments et l'eau de boisson avant le traitement. Laisser sécher les surfaces traitées avant de repeupler le poulailler.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées avant que le produit ait séché.

Section 6 – Insectes, taux de dilution et modes d'application

Application en bande, de point, de fissure et de crevasse et de périmètre intérieur: Quand les ténébrions se rassemblent à certains endroits, par exemple sous les aliments et les conduites d'eau ou le long des murs de périmètre, il pourrait ne pas être nécessaire de traiter la totalité du poulailler. Dans ces situations, on peut traiter certaines parties du poulailler, ou « bandes ». Par exemple, appliquer Insecticide Credo SC dilué à une bande de litière d'un mètre de large sous les lignes d'alimentation ou d'eau et/ou le long des murs latéraux et d'extrémité de même que la partie inférieure des murs de bois, jusqu'à une hauteur de 0,3 mètre au-dessus de la fondation. Il faut mesurer l'aire de la surface à traiter (en mètres carrés) pour savoir quelle quantité de Insecticide Credo SC appliquer. Alternativement, les applications localisées, dans les fissures et crevasses et sur le périmètre intérieur sont autorisées.

Traitement de la totalité du poulailler (traitement à la volée) : Quand l'infestation de ténébrions est grave, il peut être nécessaire de traiter la totalité du poulailler. Pulvériser Insecticide Credo SC dilué sur la litière en couvrant toute la surface du sol, surtout sous les aliments et les conduites d'eau, ainsi que la

partie inférieure des murs de bois, jusqu'à une hauteur de 0,3 mètre au-dessus de la fondation de béton.

Pour obtenir les meilleurs résultats possible : Dans les poulaillers où il y a des piliers de soutien, traiter la surface de la litière autour de chaque pilier et le pilier lui-même, jusqu'à une hauteur de 0,3 mètre. Pulvériser aussi le liquide dilué dans les fissures autour de l'isolation des murs et dans les espaces où on a vu des ténébrions ou qui peuvent leur servir de refuges.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Mesurer la surface (en mètres carrés) à traiter. Le tableau ci-dessous permet de déterminer la quantité de Insecticide Credo SC à utiliser. Mélanger la quantité nécessaire de Insecticide Credo SC à la bonne quantité d'eau et appliquer par pulvérisation. Utiliser 2 à 7,5 L d'eau pour obtenir un mélange qui recouvrira efficacement les surfaces tout en fournissant des temps de séchage adéquats. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec la moitié de l'eau nécessaire pour le traitement. Verser la quantité

nécessaire du produit en agitant le réservoir. Verser le reste de l'eau dans le réservoir en continuant de l'agiter. Agiter suffisamment le réservoir pendant l'application pour pulvériser uniformément. Préparer un nouveau mélange avant chaque application.

Tableau de dilution - pour 100 m²

Insecte nuisible	Insecticide Credo SC	Litres d'eau
Ténébrions adultes et au stade larvaire	90 mL (équivalent à 48 g d'imidaclopride)	2 à 7,5 L

* Utilisez suffisamment d'eau pour obtenir un mélange qui offrira une couverture efficace sans nécessiter de temps de séchage excessif.

Section 7 – Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de gestion de la résistance, il importe de noter que Insecticide Credo SC contient un insecticide appartenant au groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à la solution de pulvérisation Insecticide Credo SC et à d'autres insecticides du groupe 4. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des insectes si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme une activation du métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies de gestion de la résistance appropriées.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, utiliser Insecticide Credo SC ou les autres insecticides du groupe 4 en alternance avec des insecticides appartenant à d'autres groupes qui suppriment les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le

dépistage et la tenue de registres, de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimiques.

- Surveiller les populations d'insectes traités pour y découvrir les signes d'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes de la région pour obtenir des recommandations sur un site ou un organisme nuisible précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou signaler une résistance possible, communiquer avec 2022 Environmental Science CA au 1-888-283-6847 ou à <https://www.ca.envu.com>

® MC voir <https://www.ca.envu.com/tm-mc>